

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 13 septembre 2023

CANDIDATS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023

I – LISTE DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

À la clôture de la période de dépôt de candidatures en préfecture vendredi 8 septembre 2023, la liste par ordre alphabétique des candidats au 1er tour des élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023 est la suivante :

(Sous réserve de l'enregistrement définitif des déclarations de candidature qui sera validé par arrêté préfectoral fixant la liste des candidats au 1er tour des élections sénatoriales, notamment à l'issue des contrôles restant à effectuer).

N° de l'ordre	Candidats et remplaçants	Nuances
N°1	Mme Brigitte GAUDINEAU, candidate ; M. Marc MAILFAIT, remplaçant.	RN
N°2	M. Franck MENONVILLE, candidat ; Mme Laëtitia HURLAIN, remplaçante.	UDI
N°3	Mme Marie-Claude THIL, candidate ; M. Benoît DEJAIFFE, remplaçant.	DVG
N°4	M. Jean-Christophe VÉLAIN, candidat ; Mme Dania KLEIN, remplaçante.	DVD
N°5	M. Quentin BRIEY, candidat ; Mme Claire LEGOUGE, remplaçante.	FI
N°6	M. Sylvain GILLET, candidat ; Mme Isabelle BASSO, remplaçante.	DVC
N°7	Mme Jocelyne ANTOINE, candidate ; M. Lionel JACQUEMIN, remplaçant.	DVD
N°8	M. Laurent FRYDLENDER, candidat ; Mme Elisabeth PEREIRA, remplaçante.	DVD

Contact presse

Cabinet du préfet

II - L'ORGANISATION DU SCRUTIN

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect. Le collège électoral est constitué de :

- de l'ensemble des conseillers départementaux ;
- des conseillers régionaux élus dans le département ;
- des députés ;
- des sénateurs ;
- des délégués des conseils municipaux.

Le premier tour du scrutin débutera le dimanche 24 septembre 2023 à 8h30 et se terminera à 11h00.

En cas de second tour, les candidats auront la possibilité de déposer leur candidature jusqu'à 15h00, le scrutin sera ouvert de 15h30 à 17h30.